

**« Demande d'avis » destiné au médecin de l'éducation nationale
pour la mise en place d'un PAP**

(A remplir par les parents et à transmettre au médecin de l'E.N., avec la fiche de renseignements et les bilans)

NOM Prénom de l'élève :

Né(e) le :

Etablissement :

Classe :

Je soussigné(e)..... (Cocher les cases correspondantes) Père Mère Autre représentant légal, demande à ce que mon enfant bénéficie d'un PAP. Je transmets au Médecin de l'Education Nationale les différents bilans afin qu'il puisse donner son avis et remplir la partie « Besoins Spécifiques » du PAP (si le PAP s'avère être le projet le plus adapté).

Cocher les bilans transmis :

Bilan orthophonique

Bilan psychologique (le plus souvent réalisé par la psychologue scolaire dans le premier degré ou la C.O.P - Conseillère d'Orientation Psychologue - dans le second degré)

Autre(s) bilan(s) s'il y a lieu (merci de préciser de quel bilan il s'agit) :

Je m'engage à fournir tous les documents nécessaires permettant de suivre l'évolution de mon enfant et à participer aux réunions qui pourraient avoir lieu concernant la mise en place ou le suivi des aménagements.

Le :

Signature du représentant légal :



MEMO pour les PARENTS

Étapes d'élaboration d'un PAP :

- La partie « Besoins spécifiques » du PAP (première page), une fois complétée par le médecin en collaboration avec les différents professionnels et vous-même, sera renvoyée au directeur ou au chef d'établissement. Le PAP proprement dit (partie : Adaptations et Aménagements) sera rempli par l'équipe pédagogique en lien avec vous et les différents professionnels, le plus souvent au moment d'une équipe éducative.
- Une fois finalisé, l'établissement vous transmettra la totalité du PAP (4 pages) pour accord et signature.
- Le PAP sera révisé tous les ans, sa reconduction est sous la responsabilité du directeur ou chef d'établissement et de l'équipe pédagogique. Il est recommandé aux parents d'en conserver un double et, en début de chaque année scolaire, de demander le PAP réactualisé pour le signer et une réunion d'équipe éducative en cas de besoin.
- L'aménagement des conditions d'examen, s'il est justifié, fait l'objet d'une procédure spécifique auprès du chef de l'établissement. Les documents à remplir par les parents sont à demander dès le premier trimestre de l'année de l'examen. Le PAP devra être joint au dossier ainsi que les bilans les plus récents (sous pli cacheté).

Fiche de renseignements pour Plan d'accompagnement personnalisé (PAP) :

(A remplir par les parents et à transmettre au Médecin de l'E.N. avec à la demande d'avis et les bilans)

Date :

Nom, Prénom de l'élève :	
Date de naissance :	Classe :
Adresse :	
Etablissement :	
Adresse :	Tél. :

Parties prenantes et référents à contacter

Parents :	
Adresse <i>(si différente de celle de l'enfant)</i> :	
Téléphone Domicile :	Mail :
Portable père :	Portable mère :
Responsable(s) de l'établissement :	
Enseignant / Professeur Principal :	
Autre(s) Professeur(s) ou intervenant(s) dans le cadre scolaire (CPE, vie scolaire, RASED ...)	
-	
-	
-	
Psychologue (libéral, Scolaire ou COP) :	
Adresse :	Tél. :
	Mail :
Orthophoniste :	
Adresse :	Tél. :
	Mail :
Autre(s) intervenant(s) auprès de l'élève :	
Adresse :	Tél. :
	Mail :